

Le Gosier, le 02 janvier 2021

A Mme la Rectrice
Parc d'activité la Providence
97183 Les Abymes

Objet : Reconduite pour l'année en cours des moyens HSE 2019-2020 pour la natation aux classes de 5ème
(Réf : 2020-0012-15)

Mme la Rectrice,

le 15 décembre 2020, vos services ont produit une note à destination des chefs d'établissements (Réf : 2020-0012-15) qui rappelle la procédure pour l'année 2020-2021 afin que les établissements scolaires puissent se voir doter d'HSE au titre de :

- la natation en 6ème
- les APPN en 3ème.

Cette note ne précise pas ce qu'il advient de la dotation transmise pour l'année 2019-2020 qui n'aurait pas été utilisée.

Or, la situation particulière de l'année passée (mouvement social, confinement) a poussé des équipes à reprogrammer pour les classes de 5ème les cycles d'enseignement concernant la natation qui conduisent nous vous le rappelons à la remise des diplômes du "Savoir nager". Ils l'ont fait après avoir souvent questionné M l'IA-IPR EPS qui n'y a vu aucune objection concernant y compris l'utilisation des moyens en HSE non utilisés durant l'année 2019-2020.

Mme la Rectrice, pouvez-vous confirmer aux équipes EPS ainsi qu'à leurs chefs d'Établissement que les moyens en HSE non utilisés pour la natation durant l'année 2019-2020 seront bien à leur disposition pour cette année 2020-2021

Veuillez croire, Mme la Rectrice, en notre attachement au service public d'Éducation.

Emmanuel Roublot
Secrétaire académique du SNEP-FSU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emmanuel Roublot', with a stylized, somewhat abstract shape.

Copies :

- Enseignants d'EPS
- IA-IPR EPS : Julien COZEMA
- DBM : Karine AGELAN, Jean DUPUY